

Agenda d'accessibilité programmée

Ville du Bouscat

ANNEXES CERFA 15246*01



Version du	15/12/2015
------------	------------

SOMMAIRE

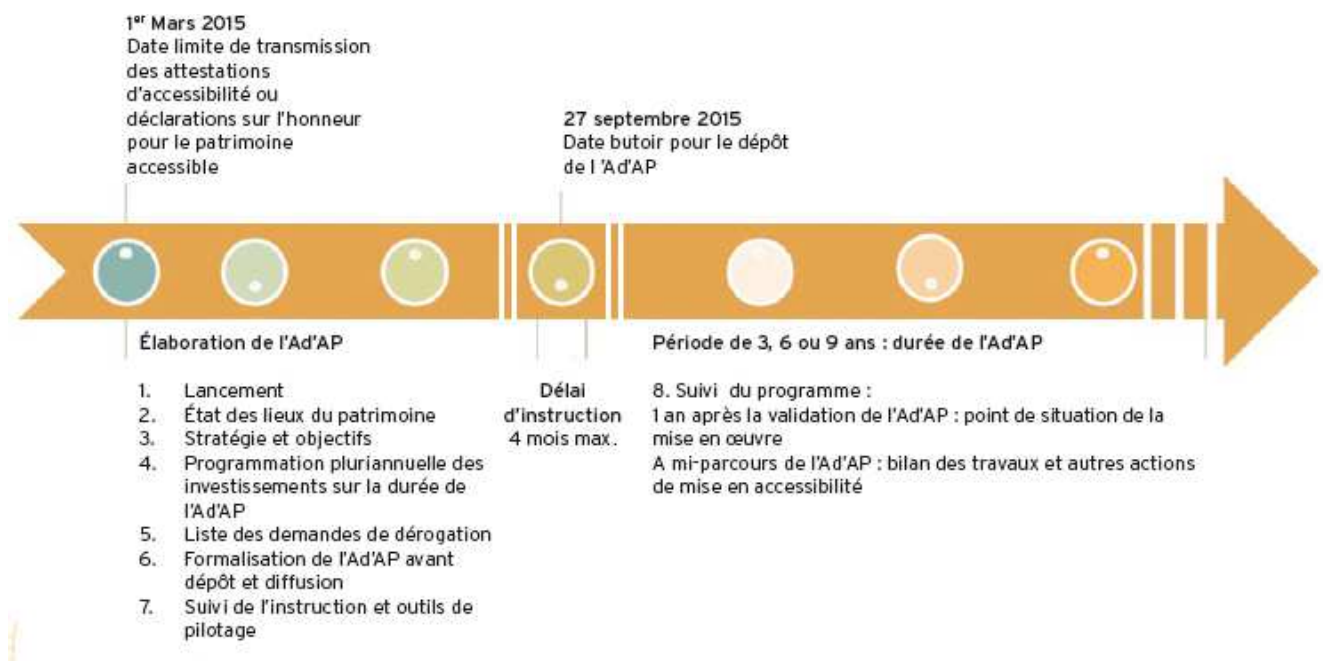
Préambule	3
Définition et rappel du contexte réglementaire	4
Présentation du territoire et périmètre de l'Ad'AP	5
<u>Tableaux annexes du CERFA n°15246-01 :</u>	
5.1 – Liste des établissements recevant du public	6
5.2 - Analyse synthétique de la situation des établissements à la date de la demande	10
5.3 - Programmation pluriannuelle	13
5.4 - Éléments de synthèse de la programmation	21
5.5 - Liste des dérogations	22
Pièce n°2 - Projet stratégique de mise en accessibilité	25
Pièce n°4 – Délibération du conseil municipal	31
Modalités de suivi.....	32
Pièce n°6 – Comptes rendus des réunions de concertation	34

PREAMBULE

Dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi « handicap », et de la possibilité annoncée par le gouvernement de dérogation concernant le délai de mise en accessibilité des bâtiments existant, la commune du Bouscat a mis en place un **Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)**.

Ce présent document accompagne le dépôt de l'imprimé Cerfa 15246*01 déposé en préfecture de Gironde.

Il présente de façon détaillée le résultat des différentes étapes de l'élaboration de cet Ad'AP.



DEFINITION ET RAPPEL DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE

a. Définition et objectifs de l'Ad'AP

Le propriétaire ou l'exploitant d'un établissement recevant du public ou d'une installation ouverte au public qui ne répond pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité définies à l'article L.111-7-3 élabore un agenda d'accessibilité programmée.

Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires pour que l'établissement réponde à ces exigences et prévoit le programme et le calendrier des travaux ainsi que les financements correspondants.

Objectifs :

- **Faire une revue d'accessibilité de chaque ERP/IOP non encore accessible.**
- **Identifier pour chacun d'entre eux les éventuelles dérogations à demander avec les mesures compensatoires.**
- **Chiffrer les travaux à engager à l'échelle du patrimoine.**
- **Définir et faire valider la stratégie de mise en accessibilité.**
- **Fixer la durée maximale de l'Ad'AP (dans le respect des durées réglementaires) et définir les périodes pluriannuelles de travaux (1, 2 ou 3).**
- **Officialiser l'Ad'AP et le déposer.**
- **Mettre en œuvre l'Ad'AP après sa validation par le Préfet.**
- **Suivre et évaluer l'Ad'AP en cours et à chaque fin de période.**

b. Rappel réglementaire

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées avait fixé l'obligation de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) (1^{ère} à 5^{ème} catégorie) et des installations ouvertes au public (IOP) au 31 décembre 2014.

A la veille de la date anniversaire et suite à la parution de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des ERP, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, les propriétaires ou gestionnaires de bâtiments non accessibles au 31/12/2014 devront déposer un Ad'AP avant le **27 septembre 2015**.

Le contenu de l'Ad'AP a été précisé par le décret n° 2014-1327 du 5 Novembre 2014.

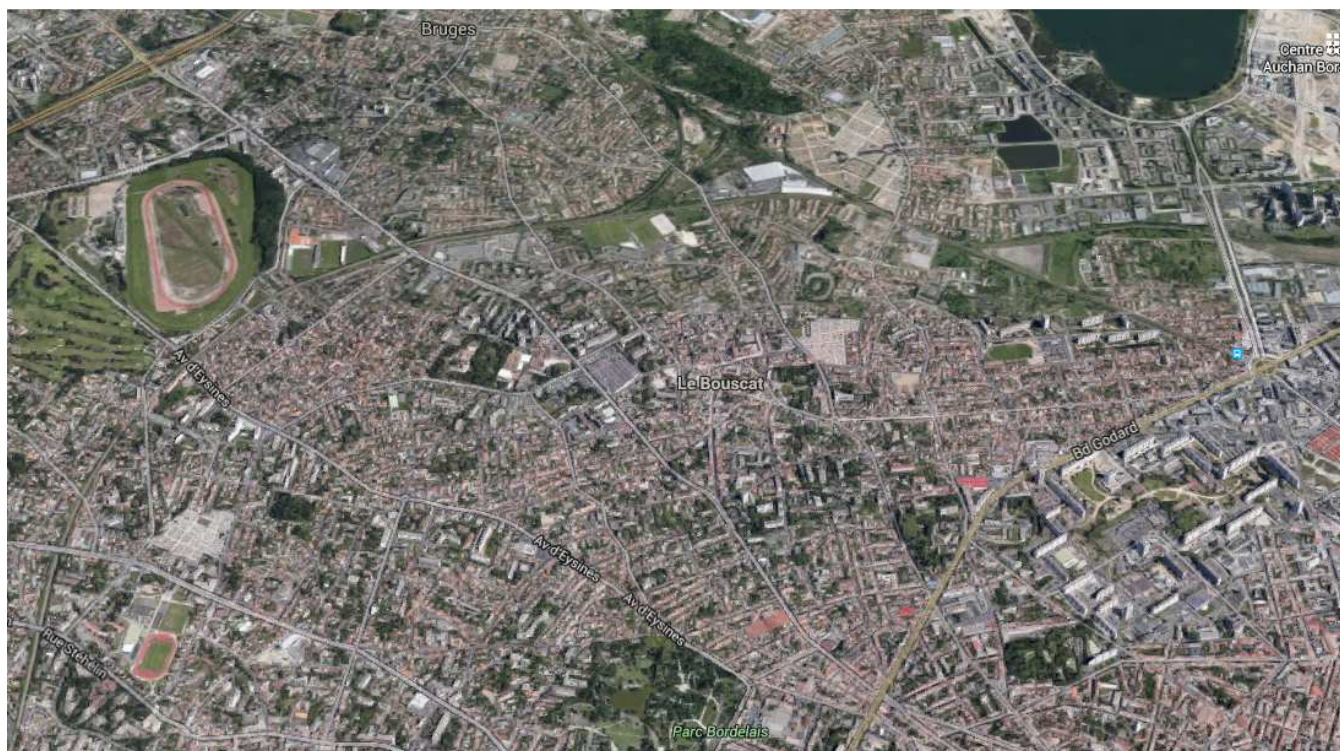
PRESENTATION DU TERRITOIRE ET PERIMETRE DE L'AD'AP

a. Carte d'identité de la Ville du Bouscat

La Ville du Bouscat est située dans le département de la Gironde et fait partie de Bordeaux Métropole.

CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNE

- 23 829 habitants en 2015
- Superficie : 5,3 km²
- 50 ERP et IOP de 1^{ère} à 5^{ème} catégorie
- Superficie totale des ERP : 249 936 m²



5.1 – LISTE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Le périmètre de l'Ad'AP concerne l'ensemble des ERP de la commune du Bouscat soit **50 ERP**.

Seuls les sites des locaux associatifs du champ de course et la salle Jean Buhan n'ont pas été intégré dans l'Ad'Ap. En effet, ces bâtiments sont déjà accessibles et une attestation d'accessibilité a été fournie (en annexe de ce document).

Pour l'élaboration de l'Ad'AP la programmation sera effectuée par site. Un site peut regrouper plusieurs ERP.

Exemple : Un Groupe Scolaire peut rassembler un ERP « Maternelle », un ERP « Elémentaire » et un ERP « Restaurant Scolaire ».

La mise en accessibilité totale d'un site équivaut à une mise en accessibilité de l'ensemble des ERP qui le constitue.

La commune du Bouscat possède **43 sites distincts recevant du public**.

La liste d'ERP est donnée à un instant donné et n'est pas figée dans le temps. Elle peut être amenée à évoluer en fonction de l'usage et du fonctionnement propre à chaque site, aux visites des commissions de sécurité, etc... Elle sera donc mise à jour lors des bilans intermédiaires de l'Ad'AP.

N°	Nom de l'établissement ou de l'installation	Département d'implantation	Commune d'implantation	Code postal	Adresse de l'ERP/IOP	Catégorie ERP	Type ERP	Superficie en m ²	Type d'Activité
1	1 - Eglise Sainte-Clotilde	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place Gambetta	2	V	1245	ETABLISSEMENT DE CULTE
2	2 - Salle des sport des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	64 - 74 rue des Ecus	2	X L	2438	ETABLISSEMENT SPORTIF
3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	76 rue des écus	2	X PA N	645	ETABLISSEMENT SPORTIF
4	3.2 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	82 rue des écus	IOP	PA	N.C.	ETABLISSEMENT SPORTIF
5	4 - Stade Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	32 avenue Aristide Briand	5	PA	N.C.	ETABLISSEMENT SPORTIF
6	5.1 - Ecole primaire du centre 1	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	16 rue Georges Lafon	2	R	6070	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
7	5.2 - Ecole primaire du centre 2	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	16 rue Georges Lafon	2	R	6070	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2-10 rue de la Préceinte	3	R2	4110	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2-10 rue de la Préceinte	3	R2	4110	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
10	7 - Piscine	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	82 rue des Ecus	3	X	2203	ETABLISSEMENT SPORTIF
11	8 - Gymnase de la Filolie	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	124 rue Raymond Lavigne	3	X	1604	ETABLISSEMENT SPORTIF
12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Parc de la Chêneraie	4	R2	5262	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
13	10 - Maternelle Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	130 Avenue du Président Robert Schuman	5	R2	1056	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	24 rue Lakanal	4	R2	1901	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
15	12 - Maternelle Chenille Verte	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	74, rue du Président J.F. Kennedy	4	R2	957	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
16	13 - Maternelle Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	12 rue Camille Maumey	4	R2	1030	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
17	14 - Centre omnisport Jean Martial	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2 rue Jean Martial	4	X	2967	ETABLISSEMENT SPORTIF

18	15 - Crèche Chenille verte	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	74 rue du Président J.F Kennedy	5	R2	637	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
19	16 - Maternelle La Providence	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	8 rue Condorcet	5	R2	807	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
20	17 - Crèche et RAM La providence	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2 rue Condorcet	5	R2	733	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
21	18 - ALSH des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	84 rue des Ecus	5	R2	160	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
22	19 - Bibliothèque pour enfants	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place du président Roosevelt	5	S	272	ETABLISSEMENT DE LOISIRS
23	21 - CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place du président Roosevelt	5	W	314	ETABLISSEMENT SOCIAL
24	22 - Pavillon	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	89 rue Raymond Lavigne	5	R2	174	ETABLISSEMENT ASSOCIATIF
25	24 - Association des familles bouscataises	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	3 rue Bonnaous	5	M	100	ETABLISSEMENT ASSOCIATIF
26	25.1 - Centre administratif Commissariat	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	32 rue Coudol	5	W	1903	ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF
27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	32 rue Coudol	5	W	1903	ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF
28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Avenue du Médoc	5	R2	75	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
29	28.1 - Cimetière	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2 rue Blanqui	IOP		36000	ETABLISSEMENT CULTUEL
30	28.2 - Cimetière (locaux)	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	2 rue Blanqui	5	W	150	ETABLISSEMENT CULTUEL
31	29 - Appartement d'accueil des Pèlerins	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	4 rue Blanqui	5		100	ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT
32	30 - Crèche Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	33 – 39 avenue Léon Blum	5	R2	240	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	33 – 39 avenue Léon Blum	5	R2	634	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	73 rue du Président J.F. Kennedy	5	R	242	LOCAUX ASSOCIATIFS
35	33 - Ecole de musique	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	87 rue Raymond Lavigne	5	R2	663	ETABLISSEMENT CULTUREL

36	34 - Maternelle Centre	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place du Président Roosevelt	5	R2	1209	ETABLISSEMENT SCOLAIRE
37	35 - Mairie	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place Gambetta	5	W	900	ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF
38	36 - Maison de quartier	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	114 avenue Aristide Briand	5	L	269	ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF
39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Avenue de Tivoli	5	L	40	ETABLISSEMENT ASSOCIATIF
40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	10 rue Bertrand Hauret	1	L	2043	ETABLISSEMENT CULTUREL
41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Place du Président Roosevelt	5	W R2	260	ETABLISSEMENT SOCIAL
42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	51 rue Raymond Lavigne	5	X	230	ETABLISSEMENT SPORTIF
43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	51 rue Raymond Lavigne	IOP		16000	ETABLISSEMENT SPORTIF
44	44 - Parc de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Rue Raymond Lavigne	IOP		50000	PARC
45	45 - Parc de l'Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Rue Bertrand Hauret	IOP		25000	PARC
46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	82 rue des Ecus	5	W	150	ETABLISSEMENT SPORTIF
47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Rue Baudin	IOP		30	ETABLISSEMENT SPORTIF
48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Rue Baudin	IOP		30	ETABLISSEMENT SPORTIF
49	49 - Bois de l'Hippodrome	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Boulevard du Maréchal Lyauté	IOP		50000	PARC
50	50 - Parc Arnstadt	Gironde	LE BOUSCAT	33 110	Rue Boileau	IOP		17000	PARC

5.2 - ANALYSE SYNTHETIQUE DE LA SITUATION DES ETABLISSEMENTS A LA DATE DE LA DEMANDE

- ❖ **2009** : diagnostics accessibilité des différents établissements de catégorie 1 à 5
- ❖ **2015** : mises-à-jour des diagnostics accessibilité et diagnostics complémentaires
 - Enquête auprès des services techniques pour recenser les travaux réalisés depuis l'élaboration des diagnostics
 - Intégration des évolutions normatives (arrêté du 8 décembre 2014)
 - Intégration des éventuelles modifications de fonctionnement
 - Mise à jour des estimations du coût de ces travaux

L'ensemble des diagnostics ont été réalisés par la société ACCESMETRIE.

Synthèse générale du patrimoine	
Etat des lieux à l'issue des diagnostics des ERP de catégorie 1 à 5 (2009) :	
<i>Nombre d'obstacles</i>	945
<i>Montant global des travaux HT (hors recommandations, voirie et LT)</i>	1 763 390 € HT
<i>Montant global des travaux TTC (Taxes, Etudes, MOE, travaux,...)</i>	2 556 915 € TTC
<i>Indice d'accessibilité 2009</i>	36%
<i>Indice d'accessibilité potentielle 2009</i>	88%
Etat des lieux après la mise à jour et les diagnostics manquants (2015) :	
<i>Nombre d'obstacles (hors recommandations, voirie et LT)</i>	557
<i>Montant global des travaux HT (hors recommandations, voirie et LT)</i>	849 890 € HT
<i>Montant global des travaux TTC (Taxes, Etudes, MOE, travaux,...)</i>	1 232 340 € TTC
<i>Nombre de dérogations (Impossibilité technique, disproportion manifeste et préservation du patrimoine)</i>	15

Résultats synthétiques des diagnostics :

- Indice d'accessibilité avant travaux pour l'ensemble du patrimoine : **62%**
- Indice d'accessibilité après travaux pour l'ensemble du patrimoine : **96%**
- Indice minimum pour l'ensemble du patrimoine : **24%** (14 - Centre omnisport Jean Martial)
- Indice maximum pour l'ensemble du patrimoine : **94%** (6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès et Stade Jean Jaurès)
- Nombre d'obstacles relevés : 557 obstacles
- Coût des préconisations : **849 890 € HT**

Résultat détaillé de l'état des lieux du patrimoine à l'issue du diagnostic (2015) :

NOM DU SITE	Taux global d'accessibilité	Taux d'accessibilité potentiel	Nombre d'obstacles réglementaires (hors recommandations, voirie et LT)	Montant travaux réglementaires (hors recommandations, voirie et LT)
1 - Eglise Sainte-Clotilde	60%	87%	7	4 230 €
2 - Salle des sport des Ecus	47%	89%	18	18 830 €
3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	54%	100%	25	43 740 €
3.2 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	59%	68%	7	17 210 €
4 - Stade Jean Jaurès	94%	100%	2	13 800 €
5.1 - Ecole primaire du centre 1	68%	100%	22	41 545 €
5.2 - Ecole primaire du centre 2	59%	90%	25	25 950 €
6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	90%	100%	5	6 800 €
6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	94%	100%	5	10 320 €
7 - Piscine	70%	100%	13	5 700 €
8 - Gymnase de la Filolie	69%	100%	11	17 720 €
9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	50%	98%	27	26 655 €
10 - Maternelle Ermitage	56%	100%	9	17 850 €
11 - Ecole Primaire Lafon Féline	57%	100%	30	41 460 €
12 - Maternelle Chenille Verte	70%	100%	5	2 400 €
13 - Maternelle Lafon Féline	55%	100%	22	27 250 €
14 - Centre omnisport Jean Martial	24%	100%	47	99 700 €
15 - Crèche Chenille verte	83%	100%	7	4 800 €
16 - Maternelle La Providence	50%	100%	13	20 100 €
17 - Crèche et RAM La providence	48%	100%	19	14 930 €
18 - ALSH des Ecus	54%	100%	9	25 130 €
19 - Bibliothèque pour enfants	77%	100%	7	5 320 €
21 - CCAS	49%	100%	10	4 970 €
22 - Pavillon	26%	67%	13	26 790 €
24 - Association des familles bouscataises	59%	100%	13	24 730 €

25.1 - Centre administratif Commissariat	76%	100%	7	17 310 €
25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS	86%	100%	2	8 000 €
26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	83%	100%	2	3 850 €
28.1 - Cimetière	61%	100%	1	950 €
28.2 - Cimetière (locaux)	72%	100%	1	950 €
29 - Appartement d'accueil des Pèlerins	26%	100%	9	15 750 €
30 - Crèche Mosaïque	89%	100%	6	5 260 €
31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	87%	100%	5	1 700 €
32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	61%	100%	11	890 €
33 - Ecole de musique	66%	100%	2	1 200 €
34 - Maternelle Centre	70%	100%	19	26 680 €
35 - Mairie	77%	100%	21	31 100 €
36 - Maison de quartier	37%	100%	7	12 925 €
37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	47%	100%	9	5 200 €
38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	57%	95%	23	23 125 €
42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	48%	69%	12	3 660 €
43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	60%	100%	7	73 020 €
43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	65%	97%	11	13 780 €
44 - Parc de la Chêneraie	91%	100%	1	120 €
45 - Parc de l'Ermitage	49%	66%	3	2 000 €
47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	80%	93%	3	1 470 €
48.1 - Marché - local placier et local pédestre	54%	100%	2	1 040 €
48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	52%	100%	4	3 790 €
49 - Bois de l'Hippodrome	36%	100%	9	9 930 €
50 - Parc Arnstadt	28%	100%	9	38 260 €
MOYENNE GLOBALE	62%	96%	11	16 998 €
TOTAL (€ HT)			557	849 890 €

5.3 - PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

a. Plan d'Actions

Tableau 1 :

N°	Nom de l'établissement ou de l'installation	Département d'implantation	Commune d'implantation	Catégorie E.R.P.	Type E.R.P.	Date prévisionnelle de début de la 1ère action de mise en accessibilité de l'établissement	Date prévisionnelle de fin de la dernière action de mise en accessibilité de l'établissement
1	1 - Eglise Sainte-Clotilde	Gironde	LE BOUSCAT	2	V	4	5
2	2 - Salle des sport des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X L	4	5
3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X PA N	3	4
4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Gironde	LE BOUSCAT	IOP	PA	6	7
5	4 - Stade Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	5	PA	4	5
6	5.1 - Ecole primaire du centre 1	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	2	3
7	5.2 - Ecole primaire du centre 2	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	2	3
8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	6	7
9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	6	7
10	7 - Piscine	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	6	7
11	8 - Gymnase de la Filolie	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	6	7
12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	1	2
13	10 - Maternelle Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	1	1
14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	1	2
15	12 - Maternelle Chenille Verte	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	1	1
16	13 - Maternelle Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	1	1
17	14 - Centre omnisport Jean Martial	Gironde	LE BOUSCAT	4	X	8	9
18	15 - Crèche Chenille verte	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	1	2
19	16 - Maternelle La Providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	8	9
20	17 - Crèche et RAM La providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	8	9
21	18 - ALSH des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	7	8
22	19 - Bibliothèque pour enfants	Gironde	LE BOUSCAT	5	S	2	3

23	21 - CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	1	1
24	22 - Pavillon	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	5	6
25	24 - Association des familles bouscataises	Gironde	LE BOUSCAT	5	M	5	6
26	25.1 - Centre administratif Commissariat	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	5	6
27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	5	6
28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	4	5
29	28.1 - Cimetière	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		4	5
30	28.2 - Cimetière (locaux)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	4	5
31	29 - Appartement d'accueil des Pèlerins	Gironde	LE BOUSCAT	5		4	5
32	30 - Crèche Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	2	3
33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	2	3
34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	5	R	1	2
35	33 - Ecole de musique	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	3	4
36	34 - Maternelle Centre	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	3	4
37	35 - Mairie	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	1	1
38	36 - Maison de quartier	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	4	5
39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	3	4
40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	Gironde	LE BOUSCAT	1	L	1	1
41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W R2	3	4
42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	5	X	7	8
43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		7	8
44	44 - Parc de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		3	4
45	45 - Parc de l'Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		3	4
46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	1	2
47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		1	2
48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		3	4
49	49 - Bois de l'Hippodrome	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		3	4
50	50 - Parc Arnstadt	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		6	7

Tableau 2 :

N° de l'année	N° du site	ERP/IOP concernées par les actions de mise en accessibilité	Département d'implantation	Commune d'implantation	Catégorie E.R.P.	Type E.R.P.	Nature de l'action de mise en accessibilité envisagée pour l'ERP en question
1	12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Etudes
1	13	10 - Maternelle Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
1	13	10 - Maternelle Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
1	14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Etudes
1	15	12 - Maternelle Chenille Verte	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Etudes
1	15	12 - Maternelle Chenille Verte	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Travaux
1	16	13 - Maternelle Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Etudes
1	16	13 - Maternelle Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Travaux
1	18	15 - Crèche Chenille verte	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
1	23	21 - CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
1	23	21 - CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux
1	34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	5	R	Etudes
1	37	35 - Mairie	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
1	37	35 - Mairie	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux
1	40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	Gironde	LE BOUSCAT	1	L	Etudes
1	40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	Gironde	LE BOUSCAT	1	L	Travaux
1	46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
1	47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
2	6	5.1 - Ecole primaire du centre 1	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	Etudes
2	7	5.2 - Ecole primaire du centre 2	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	Etudes
2	12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Travaux
2	14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline	Gironde	LE BOUSCAT	4	R2	Travaux
2	18	15 - Crèche Chenille verte	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
2	22	19 - Bibliothèque pour enfants	Gironde	LE BOUSCAT	5	S	Etudes
2	32	30 - Crèche Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
2	33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
2	34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	5	R	Travaux
2	46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux

2	47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
3	3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X P A N	Etudes
3	6	5.1 - Ecole primaire du centre 1	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	Travaux
3	7	5.2 - Ecole primaire du centre 2	Gironde	LE BOUSCAT	2	R	Travaux
3	22	19 - Bibliothèque pour enfants	Gironde	LE BOUSCAT	5	S	Travaux
3	32	30 - Crèche Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
3	33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
3	35	33 - Ecole de musique	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
3	36	34 - Maternelle Centre	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
3	39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	Etudes
3	41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W R2	Etudes
3	44	44 - Parc de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
3	45	45 - Parc de l'Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
3	48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
3	49	49 - Bois de l'Hippodrome	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
4	1	1 - Eglise Sainte-Clotilde	Gironde	LE BOUSCAT	2	V	Etudes
4	2	2 - Salle des sport des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X L	Etudes
4	3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X P A N	Travaux
4	5	4 - Stade Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	5	PA	Etudes
4	28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
4	29	28.1 - Cimetière	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
4	30	28.2 - Cimetière (locaux)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
4	31	29 - Appartement d'accueil des Pèlerins	Gironde	LE BOUSCAT	5		Etudes
4	35	33 - Ecole de musique	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
4	36	34 - Maternelle Centre	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
4	38	36 - Maison de quartier	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	Etudes
4	39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	Travaux
4	41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W R2	Travaux
4	44	44 - Parc de la Chêneraie	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
4	45	45 - Parc de l'Ermitage	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
4	48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
4	49	49 - Bois de l'Hippodrome	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
5	1	1 - Eglise Sainte-Clotilde	Gironde	LE BOUSCAT	2	V	Travaux

5	2	2 - Salle des sport des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	2	X L	Travaux
5	5	4 - Stade Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	5	PA	Travaux
5	24	22 - Pavillon	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
5	25	24 - Association des familles bouscataises	Gironde	LE BOUSCAT	5	M	Etudes
5	26	25.1 - Centre administratif Commissariat	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
5	27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Etudes
5	28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
5	29	28.1 - Cimetière	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
5	30	28.2 - Cimetière (locaux)	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux
5	31	29 - Appartement d'accueil des Pèlerins	Gironde	LE BOUSCAT	5		Travaux
5	38	36 - Maison de quartier	Gironde	LE BOUSCAT	5	L	Travaux
6	4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Gironde	LE BOUSCAT	IOP	PA	Etudes
6	8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	Etudes
6	9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	Etudes
6	10	7 - Piscine	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	Etudes
6	11	8 - Gymnase de la Filolie	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	Etudes
6	24	22 - Pavillon	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
6	25	24 - Association des familles bouscataises	Gironde	LE BOUSCAT	5	M	Travaux
6	26	25.1 - Centre administratif Commissariat	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux
6	27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS	Gironde	LE BOUSCAT	5	W	Travaux
6	50	50 - Parc Arnstadt	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
7	4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Gironde	LE BOUSCAT	IOP	PA	Travaux
7	8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	Travaux
7	9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès	Gironde	LE BOUSCAT	3	R2	Travaux
7	10	7 - Piscine	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	Travaux
7	11	8 - Gymnase de la Filolie	Gironde	LE BOUSCAT	3	X	Travaux
7	21	18 - ALSH des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
7	42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	5	X	Etudes
7	43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Etudes
7	50	50 - Parc Arnstadt	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
8	17	14 - Centre omnisport Jean Martial	Gironde	LE BOUSCAT	4	X	Etudes

8	19	16 - Maternelle La Providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
8	20	17 - Crèche et RAM La providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Etudes
8	21	18 - ALSH des Ecus	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
8	42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	5	X	Travaux
8	43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	Gironde	LE BOUSCAT	IOP		Travaux
9	17	14 - Centre omnisport Jean Martial	Gironde	LE BOUSCAT	4	X	Travaux
9	19	16 - Maternelle La Providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux
9	20	17 - Crèche et RAM La providence	Gironde	LE BOUSCAT	5	R2	Travaux

Etudes : Définition du programme de travaux, choix d'une maîtrise d'œuvre, dépôt des autorisations administratives, choix des entreprises,...

Travaux : Réalisation et fin des travaux

Tableau 3 :

	Estimation financière de la mise en accessibilité (€ HT)
Année 1	106 695 €
Année 2	76 315 €
Année 3	79 775 €
Année 4	96 320 €
Année 5	71 285 €
Année 6	76 830 €
Année 7	96 010 €
Année 8	111 930 €
Année 9	134 730 €
TOTAL	849 890 €

	Estimation financière de la mise en accessibilité (€ HT)
Année 1	106 695 €
Année 2	76 315 €
Année 3	79 775 €
Période 2 (Année 4, 5 et 6)	244 435 €
Période 3 (Années 7, 8 et 9)	342 670 €
TOTAL	849 890 €

b. Planning de réalisation de l'Ad'AP

N° Site	SITE	PERIODE 1			PERIODE 2			PERIODE 3		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
37	35 - Mairie									
13	10 - Maternelle Ermitage									
15	12 - Maternelle Chenille Verte									
16	13 - Maternelle Lafon Féline									
23	21 - CCAS									
40	38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle									
12	9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré									
14	11 - Ecole Primaire Lafon Féline									
18	15 - Crèche Chenille verte									
34	32 - JLN - Locaux associatifs de la Chêneraie									
46	47 - Bureaux subaquatique et cyclisme									
47	48.1 - Marché - local placier et local pédestre									
22	19 - Bibliothèque pour enfants									
6	5.1 - Ecole primaire du centre 1									
7	5.2 - Ecole primaire du centre 2									
32	30 - Crèche Mosaïque									
33	31 - Halte garderie et crèche familiale Mosaïque									
3	3.1 - Tribune et vestiaires des Ecus									
35	33 - Ecole de musique									
36	34 - Maternelle Centre									
39	37 - Parc de l'Ermitage - Local boulistes									
41	42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)									
44	44 - Parc de la Chêneraie									
45	45 - Parc de l'Ermitage									
48	48.2 - Sanitaire public - Rue Baudin									
49	49 - Bois de l'Hippodrome									
1	1 - Eglise Sainte-Clotilde									
2	2 - Salle des sport des Ecus									
5	4 - Stade Jean Jaurès									
28	26 - Crèche Trotte Menu - Résidence du champ de course									
29	28.1 - Cimetière									
30	28.2 - Cimetière (locaux)									
31	29 - Appartement d'accueil des Pèlerins									
38	36 - Maison de quartier									
24	22 - Pavillon									
25	24 - Association des familles bouscataises									

26	25.1 - Centre administratif Commissariat									
27	25.2 - Centre administratif Co-working et CCAS									
4	3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux									
8	6.1 - Maternelle - Groupe scolaire Jean Jaurès									
9	6.2 - Primaire - Groupe scolaire Jean Jaurès									
10	7 - Piscine									
11	8 - Gymnase de la Filolie									
50	50 - Parc Arnstadt									
21	18 - ALSH des Ecus									
42	43.1 - Club house et vestiaires - Stade Jean Deycard									
43	43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard									
17	14 - Centre omnisport Jean Martial									
19	16 - Maternelle La Providence									
20	17 - Crèche et RAM La providence									

Légende :

 Etudes  Travaux

5.4 - ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

		Nombre d'établissement ou installations pour lesquels la mise en accessibilité est achevée dans l'année ou la période					
		1e cat	2ème cat	3ème cat	4ème cat	5ème cat	IOP
Période 1	Année 1	1			2	3	
	Année 2				2	3	1
	Année 3		2			3	
Période 2			3			11	5
Période 3				4	1	4	3
TOTAL :		1	5	4	5	24	9

5.5 - LISTE DES DEROGATIONS

Sites	Nature de l'obstacle	Fonction concernée	Texte de référence					Motif de la dérogation	Substitution proposée
1 - Eglise Sainte-Clotilde	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Autels	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs effets sur l'usage du bâtiment	Installation plan incliné et aide à la personne
2 - Salle des sport des Ecus	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Salle d'échauffement	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Impossibilité technique	Utiliser la salle de musculation du rugby du stade Jean Jaurès.
3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Seuil de porte excessif	Accès au bureau du BMX	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et sas	X				Impossibilité technique	Installer une sonnette, prévoir une rampe amovible avec une aide à la personne
3 - Stade des Ecus - BMX et club des municipaux	Revêtement de sol non conforme	Accès au club house "les municipaux"	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Utiliser le club house situé au niveau de la tribune des Ecus accessible
5.1 - Ecole primaire du centre 1	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Salle de classe - Etage	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Utiliser les salles d'activité de l'école centre 1 situées au RDC
5.2 - Ecole primaire du centre 2	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Salle de classe - Etage	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Utiliser les salles d'activité de l'école centre 1 situées au RDC

5.2 - Ecole primaire du centre 2	Largeur de cheminement insuffisante	Réfectoire - Self	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 6 : Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales	X				Impossibilité technique	Prévoir un service à la personne
9 - Centre de loisirs de la Chêneraie - salle du carré	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Salle d'activités SL7 et réfectoire	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs effets sur l'usage du bâtiment	Installation d'un plan incliné et prévoir une aide à la personne
22 - Pavillon	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement conforme	Etage - salles d'activités	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs effets sur l'usage du bâtiment	Utiliser l'espace du bas
22 - Pavillon	Absence d'équipement de l'escalier extérieur	Entrée du bâtiment	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales		X			Préservation du patrimoine	Non
38 - Parc de l'Ermitage - Salle de spectacle	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement	Accès à la scène et aux loges	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Une rampe de pente non conforme existe déjà. Prévoir une aide à la personne.
42 - Bureau Info Jeunesse (BIJ)	Escalier non doublé d'un dispositif de franchissement	Accès au BIJ	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 7 : Dispositions relatives aux circulations intérieures verticales	X				Impossibilité technique	Prévoir un service à la personne et déplacer un poste informatique
43.2 - Court de tennis Stade Jean Deycard	Pente du cheminement excessive	Accès aux courts	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Prévoir une aide à la personne

45 - Parc de l'Ermitage	Revêtement du cheminement non conforme	Allées piétonnes	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs	X				Disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité et leurs coûts	Aucune
47 - Bureaux subaquatique et cyclisme	Largeur de cheminement insuffisante	Sanitaire et bureau subaquatique	Arrêté du 8 décembre 2014 - Article 6 : Dispositions relatives aux circulations intérieures horizontales	X				Impossibilité technique	Aucune

PIECE N°2 - PROJET STRATEGIQUE DE MISE EN ACCESSIBILITE

a. Méthodologie employée pour l'élaboration de l'Ad'AP

Pour élaborer l'Agenda d'Accessibilité Programmée de son patrimoine, la ville du Bouscat a souhaité s'attacher les services d'un bureau d'études, ACCESMETRIE, conseil en accessibilité. La commune et ACCESMETRIE ont définis la liste des bâtiments qui entreraient dans son projet Ad'AP.

1 – Lancement et recueil des données existantes

La ville et le bureau d'étude se sont rencontrés pour une réunion de lancement. La mission et son déroulement ainsi que la méthodologie de travail adoptée ont été présentés. Il a également été décidé des modalités de pilotage et de concertation.

Les comptes rendus des réunions de concertation sont en annexe de ce document (PIECE n°6).

Le bureau d'étude a pu prendre connaissance des données existantes sur le patrimoine afin de valider le périmètre de la mission.

2 - État des lieux du patrimoine

Le bureau d'étude a réalisé une mise à jour des bâtiments déjà diagnostiqués en 2009 et réalisé les diagnostics complémentaires de quelques bâtiments de 5^e catégorie.

Cette mise à jour a permis de présenter des résultats financiers, mais également d'identifier les possibles dérogations à demander et de mettre en avant la stratégie de mise en accessibilité des bâtiments de la commune.

Les résultats du diagnostic ont été présentés en comité technique. Lors de ce comité technique, il a également été décidé des modalités pour définir les orientations et les priorités de mise en accessibilité du patrimoine.

3 - Définition des orientations et priorités retenues pour la mise en accessibilité du patrimoine

Depuis plusieurs années, la ville du Bouscat a engagé des travaux de mise en accessibilité de ses bâtiments (Cf. synthèse du patrimoine, p.10). Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) a été réalisé en 2013 par le bureau d'études Agoracité. Celui-ci permet de faire le lien avec l'accès des ERP et ainsi prioriser la mise en accessibilité des bâtiments.

Parallèlement, un plan pluriannuel de formation depuis 2012 a été mis en place afin de former les personnels d'accueil municipaux à l'accueil de personnes handicapées (tous types de handicap).

Lors de réunions en comité de pilotage, il a été présenté l'état des lieux du patrimoine et une ébauche des orientations de la programmation des investissements : les débats ont permis d'arrêter une programmation pluriannuelle faisant consensus.

Le débat s'est également concentré sur les demandes de dérogation.

Il en ressort que la stratégie de mise en accessibilité des ERP/IOP a été conçue par site et non par type de travaux. En effet, il a semblé plus pertinent de rendre un site totalement accessible d'un coup que de morceler sa mise en accessibilité.

4 - Programmation pluriannuelle des investissements sur la durée de l'Ad'AP

La commune du Bouscat propose une répartition des travaux sur 9 années : cette programmation a été validée définitivement par le comité de pilotage (*Voir § Durée retenue de l'Ad'AP*) puis en commission d'accessibilité. Il a été nécessaire d'adapter le programme d'investissement en fonction du budget de la commune. Pour finaliser le programme d'investissement, une liste de demande de dérogations essentielle à la cohérence du projet Ad'AP a été élaborée.

5 - Liste des demandes de dérogation

Une liste de demande de dérogations, qui avaient été présentées lors de la réunion en comité technique a été rédigée par bâtiments.

Les demandes de dérogations sont toutes accompagnées d'une localisation, de la fonction impactée, du type de handicap concerné, du motif et de l'éventuel moyen de substitution.

6 - Formalisation de l'Ad'AP avant dépôt

Le bureau d'étude a présenté en comité technique les différents documents d'étapes afin d'en avoir une validation définitive pour formaliser le dossier d'Ad'AP.

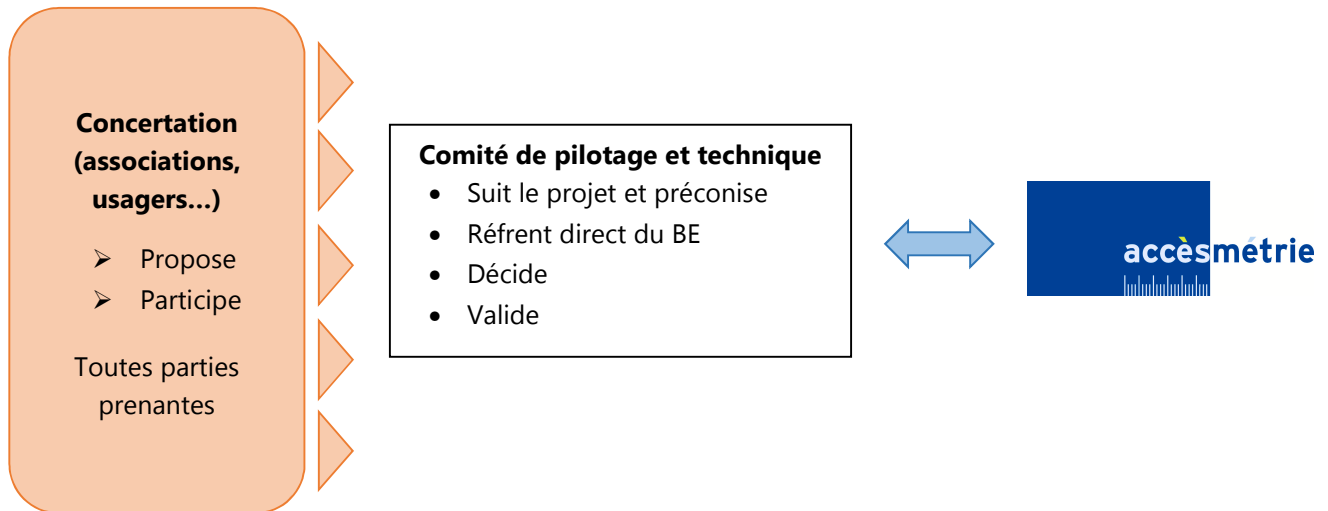
Une fois le dossier Ad'AP finalisé, une réunion de concertation a été organisée pour présenter le projet de programmation des travaux à la Commission Communale d'Accessibilité.

7 - Suivi de l'instruction et suivi de la réalisation de l'Ad'AP

La commune et le bureau d'étude ont réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un suivi de la réalisation de l'Ad'AP. En effet, afin de répondre à la réglementation en vigueur, des points de situation ont été planifiés dans le temps avec l'établissement d'un planning prévisionnel (cf § « MODALITE DE SUIVI »).

b. Organisation de la gouvernance et de la concertation

La ville du Bouscat a souhaité organiser la gouvernance du projet d'Ad'AP de la manière suivante :



- ❖ L'AMO (Bureau d'étude) : assiste, propose, organise, analyse, synthétise, anime et rédige.
- ❖ Le comité de pilotage : valide et oriente les décisions.
- ❖ Le comité technique : transmet les informations, contribue aux travaux, suit le projet et coordonne la mission.
- ❖ Les parties prenantes – (Commission Communale pour l'Accessibilité) : s'expriment, contribuent et coproduisent.

c. Présentation des acteurs et composition

Comité de pilotage et technique :

- ❖ M. Lalague
- ❖ M. Dubernet
- ❖ Les élus

Groupe de concertation :

- ❖ Les membres du comité technique et du comité de pilotage
- ❖ Commission Communale pour l'Accessibilité

d. Calendrier des réunions

Les comptes rendus des réunions de concertation se trouvent en **pièce n°6**.

Type de réunion	Date	Objet	Commentaires / décisions
Comité de pilotage et technique	07/10/15	Réunion de lancement de la mission et synthèse patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> - Planning de la mission - Présentation de la méthodologie - Définition de la gouvernance - Echanges sur les résultats des diagnostics et mises à jour remis (Préconisations, mutualisations et dérogations) - Validation des documents de rendus de diagnostic et de mise à jour des diagnostics existants - Organisation de la mission
Comité de pilotage et technique	25/11/15	Point de situation Programmation et stratégie	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion et choix de critères de hiérarchisation des travaux - Choix de la stratégie de mise en accessibilité (programmation par type d'ERP) - Validation de la stratégie de mise en accessibilité de la ville - Validations des critères de hiérarchisation des travaux - réalisation et validation programmation
Commission Communale d'Accessibilité	10/12/15	Présentation de la démarche Ad'AP Présentation du patrimoine de la ville Présentation des résultats de l'état des lieux Présentation de la stratégie de mise en accessibilité Présentation du projet document Ad'AP	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur la stratégie de mise en accessibilité de la ville et la proposition de stratégie et programmation pluriannuelle - Débat sur les demandes de dérogation - Recueil des doléances des usagers donnant lieu à un ajustement de la programmation des travaux - Validation du projet Ad'Ap de la commission

e. Critères de priorisation retenus

Sur la base de l'état des lieux remis par le bureau d'étude, la ville a pu entamer une réflexion sur ses choix de priorisation et d'orientations stratégiques.

Le bureau d'étude a proposé à la ville du Bouscat plusieurs critères de priorisation et a également, en parallèle, présenté la liste des demandes de dérogations.

Exemples de critères proposés :

- L'usage, la fréquentation et le fonctionnement du site
- La fonction du bâtiment, son degré d'importance, l'image ou la symbolique du bâtiment (ex : mairie, groupes scolaires...)
- Le niveau d'accessibilité actuel et le potentiel évalué d'accueil de personnes en situation de handicap
- Le montant de l'enveloppe des travaux (Prioriser les sites ayant de petits travaux ou inversement)
- La complexité des travaux
- La répartition équilibrée des tranches annuelles de travaux
- La priorisation des sites par localisation, la possibilité de mutualisation ou de substitution des services (critère géographique)
- Les projets en cours/à venir (abandon, travaux, programmation, autres)
- Le lien avec le PAVE (respect de la chaîne de déplacement)
- Spécial bâtiment scolaire :
 - Présence actuelle ou future d'une CLIS
 - Nombres d'élèves
- Spécial Crèche : Nombre d'enfants
- Pôles d'échanges et desserte en transports en commun
- Etc.

Sur cette base, la commune a choisi de croiser différents critères :

- 1 – L'usage et la fréquentation du bâtiment
- 2 – Pouvoir traiter le bâtiment dans son ensemble
- 3 – Echancier de travaux priorisé en fonction des projets communaux
- 4 – Complexité et importance des travaux / répartition équilibrée des tranches annuelles de travaux
- 5 – Capacités prévisibles de la collectivité à financer les travaux

f. Durée retenue pour l'Ad'AP

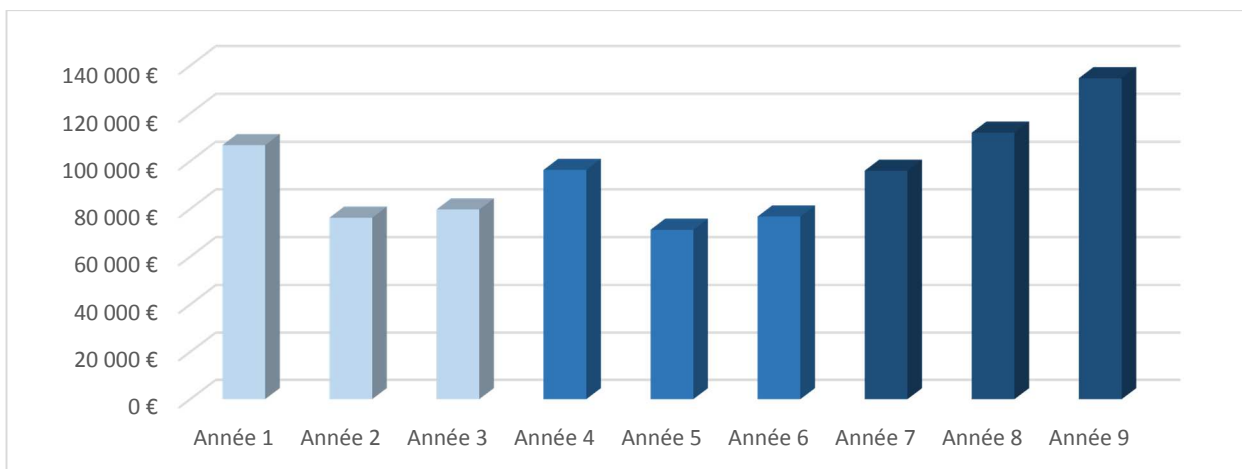
L'Ad'AP porte sur 41 ERP de 1^{ère} à 5^{ème} catégorie et 9 IOP.

La durée retenue par la commune pour la réalisation des travaux d'accessibilité des ERP est de 3 **périodes de 3 ans** à compter de la validation de l'Ad'AP, conformément à l'arrêté du 27 avril 2015 (Patrimoine complexe supérieur ou égal à 50 ERP – Article 5. II).

Les travaux seront donc réalisés entre **début 2016 et fin 2024**.

g. Répartition des montants par année

La commune a souhaité répartir les sites de façon à obtenir un budget à peu près équivalent sur chaque année de l'Ad'AP.



PIECE N°4 – DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MODALITES DE SUIVI

La gouvernance mise en place sera maintenue pendant toute la durée de réalisation des travaux.

Le comité technique organisera régulièrement des réunions afin de :

- Connaître l'avis des associations et des usagers sur les travaux réalisés;
- Suivre les évolutions et la qualité de service des établissements publics;
- Traiter de toutes les questions relatives à l'amélioration de l'accessibilité.

Ces réunions constituent pour la ville la garantie de travaux répondant au mieux à leurs attentes grâce à une vigilance partagée.

Le comité technique sera en charge chaque année, ou à minima à la fin de la première année et à la moitié de l'Agenda, de récolter toutes les informations sur les travaux réalisés et leurs qualités. Il les enverra ensuite au service compétent de la préfecture.

L'Ad'AP de la ville du Bouscat portant sur 3 périodes de 3 ans, il sera nécessaire de transmettre au Préfet :

- Un point de situation sur la mise en œuvre de l'Agenda à l'issue de la 1ère année
- Un bilan des travaux et autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda.
- Un bilan complet à l'issue de l'Ad'AP.

Calendrier des actions de suivi :

TYPE D' ACTIONS	DATE	OBJET	COMMENTAIRES
DEPOT DE L'Ad'AP	Décembre 2015	Dépôt du dossier d'Ad'AP en préfecture	
	Avril 2016 <i>(au plus tard)</i>	Décision du préfet tacite si pas de réponse	
PREPARATION DU POINT DE SITUATION	Mars 2017	Faire un état des lieux des premières actions entamées	
PRESENTATION DU POINT DE SITUATION	Avril 2017	Présenter le point de situation des actions mises en œuvre à l'issue de la première année	Transmission au préfet et présentation à la commission communale d'Accessibilité
PREPARATION DU BILAN A MOITIE DE LA DUREE	Courant 2020	Bilan des actions menées et réalisées à mi-période d'Ad'AP	Nombre d'attestations d'Accessibilité réalisées
PRESENTATION DU BILAN A MOITIE DE LA DUREE	Courant 2020	Présenter le point de situation des actions mises en œuvre à mi- période de l'agenda	Transmission au préfet et présentation à la commission communale d'Accessibilité
PREPARATION DE LA SITUATION FINALE	Novembre 2024	Bilan des actions menées et réalisées en fin d'Ad'AP	Nombre d'attestations d'Accessibilité réalisées
PRESENTATION DE LA SITUATION FINALE	Décembre 2024	Présenter le point de situation des actions mises en œuvre sur toute la durée de l'Ad'AP	Transmission au préfet et présentation à la commission communale d'Accessibilité

ETAPE	Décembre 2015	Avril 2016 (au plus tard)	Mars 2017	Avril 2017	Courant 2020	Courant 2020	Novembre 2024	Décembre 2024
Dépôt de l'Ad'AP								
Validation de l'Ad'AP								
Préparation du point de situation								
Présentation du point de situation								
Préparation du bilan à moitié de la durée								
Présentation du bilan à moitié de la durée								
Préparation de la situation finale								
Présentation de la situation finale								

PIECE N°6 – COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE CONCERTATION